

Objet : **JOURNÉE SPÉCIALE "RETRAITE"**

**Des conseillers de l'Assurance retraite répondent
aux questions des auditeurs de RTL
lundi 4 avril de 8h à 19h**

**à l'occasion de LA JOURNÉE SPÉCIALE " RETRAITE"
avec l'Assurance retraite**

A partir du 1er juillet, la réforme des retraites entrera en application. Courant avril, de nouveaux décrets préciseront les conditions des départs en retraite anticipés pour pénibilité au travail. Qui est concerné par les nouvelles mesures? Qui pourra prendre une retraite anticipée ? Quels critères seront pris en compte? Autant de questions que se posent les Français.

Dans sa tradition de service à ses auditeurs, RTL organise une journée "Spéciale Retraite", en partenariat avec l'Assurance retraite, le lundi 4 avril.

De 8h à 19h, les spécialistes de l'Assurance retraite répondront aux questions des auditeurs qui composeront le numéro de RTL : **le 32 10**.

A l'antenne, la rédaction de RTL se mobilise pour expliquer aux Français ce qui change dans leur retraite. Dans toutes les sessions d'informations, dès dimanche soir, seront proposés des sujets et des reportages.

Sur RTL.fr, un dossier complet informera les internautes et des fiches pratiques les aideront à y voir plus clair sur leur situation.

En tant qu'opérateur régional de l'Assurance Retraite, la Carsat L-R est partenaire de l'événement.

Contact presse Carsat

• Ivan Ivanov

☎ 04.67.12.91.74 - ivan.ivanov@carsat-lr.fr